

CONSIGNES DE FORME POUR LA REDACTION DE DOSSIERS, PROJETS D'ETUDES OU DE RECHERCHE.
Sylvie Monchatre – Université de Strasbourg

Tout document remis doit comporter :	
Page de garde	<p>NOM Prénom Année d'études/ Semestre</p> <p align="center">TITRE DU DOCUMENT Nom du cours et/ou code de l'UE Année universitaire</p> <p align="right">Nom de l'enseignant</p>
Table des matières	Intitulés et pages des différentes parties et sous parties incluant obligatoirement une introduction, une conclusion, une bibliographie , voire des annexes
Présentation du texte	<p>Police de caractère : au choix (Calibri ou Times New Roman de préférence)</p> <p>Taille de caractère : 12 pour le corps du texte, 10 pour les notes de bas de page</p> <p>Justification : gauche et droite / Marges [haut-bas/gauche-droite] : 2,5 cm</p> <p>Interligne : 1,5</p> <p>Pages numérotées</p>
Citations d'extraits d'articles ou d'ouvrages	<p>Citations courtes (moins de 3 lignes) : fondues dans le texte avec guillemets français (« »).</p> <p>Ex : On sait que les faits sociaux consistent en des « manières d'agir, de penser, de sentir extérieures à l'individu et qui sont douées d'un pouvoir de coercition » (Durkheim, [1895], 1983, pp. 5-6)</p> <p>Citations longues (plus de 3 lignes) : détachées du texte, caractère 10, sans guillemets, retrait à gauche, sur ce modèle :</p> <p style="padding-left: 40px;">La citation longue peut concerner un extrait d'ouvrage cité : elle doit alors être suivie d'un appel de note de bas de page pour indiquer la source de la citation. Elle peut également concerner un extrait d'entretien.</p>
Citation d'un auteur	<p>Deux possibilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Citation dans le texte : <p>Ex : Le sociologue explique le social par le social (Durkheim, [1895] 1983)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Citation en note de bas de page (après appel de note¹ dans le texte) <p>Ex : 1. DURKHEIM E., <i>Les règles de la méthode sociologique</i> (1895), Paris, PUF, Quadrige, 1983.</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> - Ouvrage : NOM P., <i>Titre en italiques</i>, lieu d'édition, Editeur, année d'édition. - Article de revue : NOM P., « Titre de l'article », <i>Nom de la revue en italiques</i>, Volume, numéro, année d'édition, pages de l'article (pp. XXX) - Chapitre d'ouvrage collectif : NOM P., « Titre du chapitre », dans P. NOM1, P. NOM 2... (Dir.) <i>Titre de l'ouvrage collectif</i>, Lieu d'édition, Editeur, année, pages du chapitre (pp. XXX)